

INTERESSEMENT RESULTATS GROUPE

Résultats 2022 liés aux résultats 2021 du Groupe

En application de l'accord intéressement du 2 juin 2021, **signé par la CFE-CGC**, et compte-tenu des résultats financiers pour l'année 2021 annoncés ce jour, l'ensemble des salariés (APR, ETAM et Cadres) concernés par cet accord*, percevront pour un temps de présence à 100% sur l'année 2021

un intéressement total de :

500€ uniformes **+** **86,56€** / tranche de 100€ de salaire brut mensuel**

Le montant sera versé* sur la paie de mars 2022**

DÉCOMPOSITION DE L'INTÉRESSEMENT

Critère Financier : MOP → **300€ uniformes + 46,56€ / tranche de 100€**

Critère extra Financier : Respect sur 2021 de la réglementation CAFE de réduction de CO2 → **200€ uniformes + 40€ / tranche de 100€**

IMPORTANTES

Vous pourrez procéder à votre choix entre le 1er et 16 mars 2022. **En l'absence de choix exprimé, l'intéressement financier sera automatiquement investi dans le PEG et bloqué 5 ans.**

Les périodes d'APLD ne sont pas privatives d'intéressement.

PRECISIONS

*Périmètre de l'accord : Renault s.a.s. + ACI Villeurbanne + Alpine Dieppe + FDB + Renault Digital + Renault ElectriCity DOUAI + Renault ElectriCity MCA + Renault ElectriCity STA + SODICAM² + SOFRASTOCK + SOVAB.

**Salaire brut = Cumul annuel brut Sécurité Sociale divisé par 12 (en bas à droite de la feuille de paie de décembre 2021).

***Selon les modalités choisies (payé ou investi sur le PEG ou le PERECO).

Simulation de votre intéressement !

*Calculez la simulation de votre intéressement sur
notre application grâce aux liens suivants*



www.cfecgc-intercentre-renault.fr